

Communauté de Communes du Piémont Vosgien

L'AN DEUX MIL QUINZE, LE VINGT-SEPT MARS

Le Conseil Communautaire de la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT VOSGIEN**, légalement convoqué le 23 mars 2015, s'est réuni en séance ordinaire, à Montigny, dans les locaux de la salle communale, sous la présidence de M. Philippe ARNOULD, Président.

Présents : Mmes, MM Michel CAYET, Bernard MULLER, Anne SIDEL, Marcel JEANBERT, Dominique DUÉE, Eric TAVERNE, Adeline CAPONE, Alain BIONDI, Agnès RENCK, Christian GALLOIS, René ACREMENT, Arlette GEHWEILER, Bernadette ROBARDET, Daniel AMBLARD, Michelle PARMENTIER, Mireille MOUGIN, Yolande BOULENGER, Michel SIMON, Dominique FOINANT, Michel BENAD, Philippe BRICOT, Philippe ARNOULD, Joël MATHIEU, Josiane TALLOTTE.

Représentés : Mmes, MM Jean-Marie GOGLIONE par Bernard MULLER, Philippe MIOT par Marcel JEANBERT, Jean-Pierre LATZER par René ACREMENT, Raymond SCHMITT par Arlette GEHWEILER, Régis CHATEL par Michelle PARMENTIER, Claude FISCHER par Dominique FOINANT, Jean-Noël JOLÉ par Joël MATHIEU, Thierry CULMET par Philippe BRICOT, Marie-Thérèse GERARD par Josiane TALLOTTE.

Excusés : Mmes Hélène FRICOT, Virginie CHAROLET.

Secrétaire de séance : Mme Michelle PARMENTIER

NOMBRE DE DELEGUES		
EN EXERCICE :	PRESENTS :	VOTANTS :
38	24	33

OBJET	Compte administratif 2014 – budget principal
--------------	---

Après que M. ARNOULD, président, a présenté à l'assemblée le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, puis s'est retiré pour le vote, le conseil de la communauté de communes, sous la présidence de Bernard MULLER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014,

1° Donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent
Résultat reporté	0,00	154 618,95	0,00	25 475,12		180 094,07
Opérations exercice	1 062 321,43	1 103 471,83	769 604,89	857 504,27	1 831 926,32	1 960 976,10
Totaux	1 062 321,43	1 258 090,78	769 604,89	882 979,39	1 831 926,32	2 141 070,17
Résultats définitifs		195 769,35	0,00	113 374,50		309 143,85

2° constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Vote et arrête, A l'unanimité, les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

OBJET	Compte administratif 2014 – budget annexe ordures ménagères
--------------	--

Après que M. ARNOULD, président, a présenté à l'assemblée le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, puis s'est retiré pour le vote, le conseil de la communauté de communes, sous la présidence de Bernard MULLER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014,

1° Donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent
Résultat reporté		215 135,09		234 264,40		449 399,49
Opérations exercice	1 037 855,13	975 429,32	209 861,28	94 653,58	1 247 716,41	1 070 082,90
Totaux	1 037 855,13	1 190 564,41	209 861,28	328 917,98	1 247 716,41	1 519 482,39
Résultats définitifs		152 709,28		119 056,70		271 765,98

2° constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Vote et arrête, A l'unanimité, les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

OBJET	Compte administratif 2014 – budget annexe centre multi-accueil
--------------	---

Après que M. ARNOULD, président, a présenté à l'assemblée le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, puis s'est retiré pour le vote, le conseil de la communauté de communes, sous la présidence de Bernard MULLER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014,

1° Donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

2° constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent
Résultat reporté			7 934,70			7 934,70
Opérations exercice	270 224,69	270 648,32	1 460,80	2 706,21	271 685,49	273 354,53
Totaux	270 224,69	270 648,32	9 395,50	2 706,21	279 620,19	273 354,53
Résultats définitifs		423,63	-6 689,29			-6 265,66

3° Vote et arrête, A l'unanimité, les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

OBJET	Compte administratif 2014 – budget annexe chambre funéraire
--------------	--

Après que M. ARNOULD, président, a présenté à l'assemblée le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, puis s'est retiré pour le vote, le conseil de la communauté de communes, sous la présidence de Bernard MULLER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014,

1° Donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

2° constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent
Résultat reporté	1 082,53		0,00	52 555,38		0,00
Opérations exercice	16 639,82	17 723,71	0,00	10 545,90	16 639,82	28 269,61
Totaux	17 722,35	17 723,71	0,00	63 101,28	17 722,35	80 824,99
Résultats définitifs		1,36	0,00	63 101,28		63 102,64

3° Vote et arrête, A l'unanimité, les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

OBJET	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014 Budget principal, budgets annexes ordures ménagères, centre multi-accueil et chambre funéraire
--------------	---

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de M. Arnould, Président,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2014 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte des gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il sera procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE, à l'unanimité, que les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes dressés pour l'exercice 2014 par le Receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

OBJET	Budget annexe centre multi-accueil Affectation des résultats 2014
--------------	--

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2014 du centre multi-accueil,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un résultat de l'exercice cumulé : 423.63 €
- Un déficit d'investissement : -6 689,29 €

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

DECIDE, d'affecter les résultats de l'exercice comme suit :

Au 1068 : 423.63 €

Au 001 (déficit d'investissement reporté) : 6689.29 €

OBJET	Opération seniors en vacances Précision tarifaire
--------------	--

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

PRECISE que la participation intercommunale de 20 euros par habitant s'entend uniquement pour les habitants du Piémont Vosgien. Elle reste ainsi à la charge de participants demeurant à l'extérieur du territoire.

OBJET	Débat d'orientation budgétaire
--------------	---------------------------------------

Après que le Président a présenté les orientations de fonctionnement et d'investissement projetées pour 2015,
Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du débat d'orientation budgétaire.